

TOURNONS LA PAGE 2020...

une **Bonne** année
à **VOUS** toutes et tous !

2021

noël notre VILLAGE DÉCORÉ



MERCI AUX ÉQUIPES MUNICIPALES et AUX BÉNÉVOLES

ÉDITO

ALAIN BESNIER
MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,
Je vous souhaite une très belle année 2021 et j'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année en compagnie de vos proches.



Mon vœu le plus cher est que nous sortions très vite de cette crise sanitaire afin de pouvoir vivre sereinement et que nous puissions retrouver ces moments de partage avec nos familles, nos amis, nos voisins. Ces temps de convivialité nous manquent terriblement et nous isolent dangereusement. Ce début d'année est celui de l'espoir avec l'arrivée de la campagne de vaccination qui gageons le mettra un terme à cette pandémie. L'équipe municipale, installée en juin dernier, s'est très vite mise au travail pour réaliser les projets annoncés lors de notre campagne électorale. 2020 a vu la création du plateau ralentisseur rue Paillard DUCLERE, réalisé en concertation avec les riverains. L'installation de vidéo projecteurs interactifs dans 6 classes à l'école a été effectuée pendant le premier confinement pour une mise en service à la rentrée de septembre. 600m de voies douces

dans le chemin de la Perrière ont été nettoyés, remis en état avec la plantation de 300m de haies. Le plancher de la passerelle entre Montbizot et Sainte-Jamme a été rénové, avant une réhabilitation complète de la structure en cours d'étude, en partenariat avec nos voisins.

Je tiens à remercier les bénévoles et les élus qui ont participé à plusieurs de ces chantiers.

Les différentes commissions municipales œuvrent à la réalisation de notre programme. Plusieurs projets sont en cours d'étude pour valider les choix, évaluer les coûts et programmer leur achèvement durant notre mandat :

- La réfection de la rue de la Violetterie avec entre autres, l'enfouissement des réseaux, la création de plateaux ralentisseurs et la mise aux normes PMR d'un trottoir. Le projet a été présenté aux riverains le 19 décembre dernier. Les travaux sont prévus sur 2021 et 2022.
- L'aménagement d'un parking et d'espaces verts dans la friche face au salon de coiffure. L'acquisition du terrain est en cours. Les travaux auront lieu en fin d'année
- L'aménagement de la rue Albert Lucas avec la mise aux normes d'un trottoir PMR (d'une largeur d'1m40) et la modification du stationnement. La présentation aux riverains sera faite début février pour une réalisation fin 2021, début 2022.
- L'extension de l'atelier communal est en phase d'étude. Elle consiste à retravailler les espaces communs pour pouvoir accueillir du personnel

féminin et créer un réfectoire/salle de réunion. Les travaux se dérouleront courant 2021

- Les études de l'extension de la salle polyvalente et de la création du pôle associatif à l'ancienne école des filles ont été attribuées à un cabinet d'architectes.

- Le projet « une naissance, un arbre » se concrétisera au printemps avec les premières plantations sur la base de loisirs.

- À la suite de l'enquête réalisée auprès de nos aînés, un programme d'action sera établi pour répondre dans la mesure du possible à leurs attentes.

La viabilisation et mise en vente d'une dizaine de parcelles communales vont nous permettre de financer une partie nos projets. **Notre candidature retenue au programme « petite ville de demain » nous permettra également de bénéficier d'un soutien logistique et d'un accompagnement financier.**

Voilà les principales actions menées par notre équipe **qu'il ne m'a pas été possible de vous présenter lors de l'habituelle cérémonie des vœux.** Il me semblait toutefois important de vous en faire part dans cet édito.

Nous nous efforçons de toujours être à votre écoute et de rester au plus proche de vous, malgré toutes les contraintes qui nous sont imposées. Nous espérons très vite pouvoir reprendre une vie associative normale, si importante pour préserver un lien social.

Je vous renouvelle au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, tous mes vœux de bonheur, réussite et santé à vous-même et vos proches.

Belle année 2021, et prenez soin de vous.

Extraits des Conseils Municipaux

Conseil du 26 mai 2020 :

- Installation du conseil
- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election adjoints
- Délégation du Conseil Municipal au Maire

Conseil du 16 juin 2020 :

- Annulation loyers (2 mois) dans le cadre de la COVID19 de :
 - L'institut de beauté
 - Le salon de coiffure
- Fixation prix de vente des terrains « Le Clos » rue des Croix de Montigné : 75€ le m²
- Fixation participation des frais d'entretien du restaurant scolaire pour ASLH (mercredis et vacances scolaires) : 191,19 € - prix des repas inchangé 1,90 €

Conseil du 17 juillet 2020 :

- Elections Sénatoriales : désignation des délégués
- Vote du budget supplémentaire 2020
- Attribution prime exceptionnelle aux agents ayant travaillé pendant la pandémie (1er confinement)
- Tirage au sort des jurés d'assises : Nathalie CHEVE, Bruno LEFAUX et Brigitte COCHON

Conseil du 8 septembre 2020 :

- Reconduction convention avec Caniroute (gestion des animaux errants) 1,68 €/habitant
- Territoires engagés pour la nature (TEN) - Présentation du plan d'actions et sollicitation de financement
- Création d'un réseau de haies dans le bocage
- Aménagement de panneaux pédagogiques le long des voies vertes de l'Orne Saosnoise
- Création d'un verger communal
- Mise en vente de La Grange - hameau des Hôtelleries.

Conseil du 20 octobre 2020 :

- Modification simplifiée du PLU pour correction erreur matérielle
- Vote taxe d'aménagement - 1% pour la zone artisanale et 3% pour les autres zones
- Fixation prix de vente terrain 6 bis rue d'Antoigné : 75 €/m²

Conseil du 17 décembre 2020 :

- Vote Budget Primitif 2021
- Avis de transfert du PLU à la Communauté de Communes
- Vente de la Grange hameau des Hôtelleries
- Appel aux dons pour communes sinistrées des Alpes Maritimes
- Loyers rue Albert Lucas et Paillard Ducléré - annulation suite 2^e confinement.

TARIFS DES SALLES COMMUNALES voir en page 5



Notre site WEB...

Associations, artisans, commerçants, envoyez-nous vos informations pour leur diffusion sur ce site.

Pour rester au contact des informations de votre commune, rendez-vous sur :

www.mairiemontbizot.fr

à l'école...



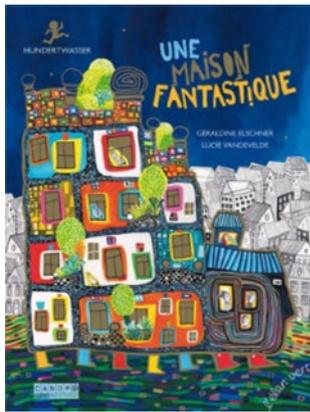
Le Développement DURABLE

Alors que la notion de développement durable s'impose dans la société, l'école joue plus que jamais un rôle essentiel dans la formation de futurs citoyens respectueux de l'environnement. Les moyens de sensibiliser les enfants à l'écologie sont nombreux. S'ils aiment la nature, ils apprendront naturellement à la protéger.

Ainsi fort de cette idée, de nombreux projets de classe ou actions ont été initiés l'année dernière. Malheureusement, suite au confinement, une bonne partie d'entre eux n'ont pas abouti et sont restés en suspens.

Les enseignants ne se sont pas découragés et ont reconduit ce thème, inachevé l'année dernière, sur cette année scolaire.

Ainsi l'idée est, à travers différentes initiatives et activités, que les élèves de l'école soient acteurs de la protection de leur environnement et de son respect. Ces enjeux sont importants, mais ils ne peuvent pas encore être suffisamment développés à l'heure actuelle en raison des



mesures sanitaires qui nous contraignent encore fortement.

Quelques idées qui fleurissent à l'école en ce moment :

Nous allons essayer de réhabiliter le jardin. Il a été retourné en automne par les employés communaux et paillé avec des feuilles pour cet hiver. Nous sommes donc prêts à l'exploiter !

Nous allons aussi poursuivre le tri du papier dans l'école. Ce dernier sera ramassé par les élèves de CM qui le mettent régulièrement dans les bacs prévus à cet effet.

Un spectacle « 100 % » recyclable est prévu au mois de mai, avec des décors en carton recyclé.

L'intervention d'une artiste pour décorer avec les élèves le préau sur le thème de la nature et la sensibilisation à l'environnement, en s'inspirant du travail de l'album jeunesse :

« *une maison fantastique* », édité par l'élan vert.

Nul doute que ce thème sera encore plus approfondi par d'autres initiatives, pourvu que la situation sanitaire nous le permette !

Julien SEBIRE, Directeur

UN NOUVEL ENVIRONNEMENT RUE PAILLARD DUCLÉRÉ DEPUIS FIN OCTOBRE.

Les riverains avaient sollicité la municipalité pour un problème de vitesse avec une sortie dangereuse de leur propriété. Une réunion publique a été organisée. Deux propositions d'implantation d'un plateau ralentisseur ont été proposées. C'est la solution incluant la rue du Terre qui a été choisie.

La société COLAS a été retenue pour finaliser ce projet. Les travaux se sont déroulés normalement pendant les vacances scolaires. Le montant de cette opération s'élève à 38355,30€ avec l'obtention d'une dotation d'équipement des territoires ruraux de 14 067 €. Deux nouvelles règles sont à observer : le passage en zone 30, associée à une priorité à droite pour la rue du Terre. Une résine de finition sera posée après la reprise globale de la rue Paillard Ducléré

(D38) par le conseil départemental prévue en 2021.

Espérant une amélioration significative, il n'en demeure pas moins que la responsabilité individuelle de tous éviterait de tels investissements. A noter le comportement inadmissible de certains automobilistes forçant le passage alors qu'une déviation était en place, pouvant mettre en danger les professionnels travaillant sur place.



Syndicat D'eau Ste-Jamme - Montbizot

Le conseil syndical présidé par M. Vérité, adjoint à Montbizot associé à M. Suhard vice-président, maire de Ste-Jamme doit se prononcer sur une nouvelle délégation de service d'assainissement collectif. Le nouveau contrat prendra effet le 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 8 ans. La gestion des ouvrages : (station d'épuration, postes de relèvement), nettoyage des réseaux, astreintes et gestion de crise, analyse des effluents, traitement des boues, travaux de branchements constituent les caractéristiques principales de cette concession.

STGS - SUEZ - VEOLIA sont les 3 entreprises ayant répondu à cet appel d'offre. Après l'audition des sociétés et un complément d'information, la commission d'appel d'offre a approuvé le choix de la société SUEZ. L'équipe déjà en place, la connaissance des réseaux, des apports supplémentaires au contrat précédent sont les éléments pris en considération. Sur le plan financier, une offre économiquement cohérente actuelle et future est proposée. Le conseil examine cette proposition le 18 novembre 2020.

Éric VÉRITÉ Président

Lotissement le clos

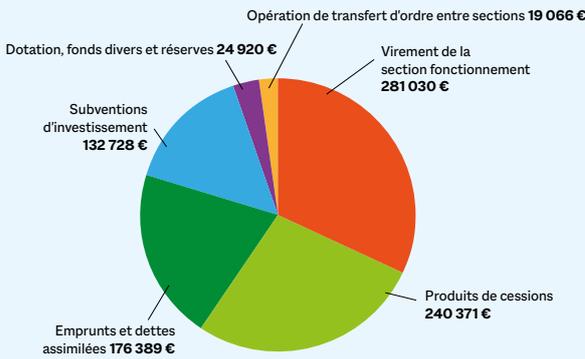


Accueillir de nouveaux habitants dans un environnement hors des lotissements actuels, c'est l'offre proposée par cette opération. Située hors agglomération Route Des Croix De Montigné, c'est sur une surface de 3500 m² que 4 parcelles sont disponibles. Une voie unique d'accès sera créée. Les réseaux électricité, eau, téléphone, fibre fin 2021 sont livrés viabilisés. Sur ce secteur l'assainissement est autonome par l'installation d'une station individuelle. L'ensemble devrait être disponible fin premier trimestre 2021. Reste à acquérir :

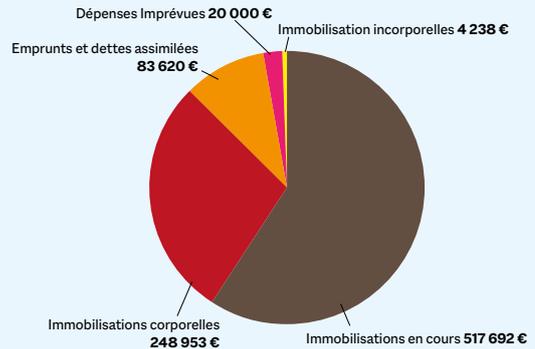
- Lot n°2 : 693 m² - 51975 €
- Lot n°3 : 645 m² - 48375 €
- Lot n°4 : 673 m² - 50475 €

INVESTISSEMENT 874 504 €

RECETTES

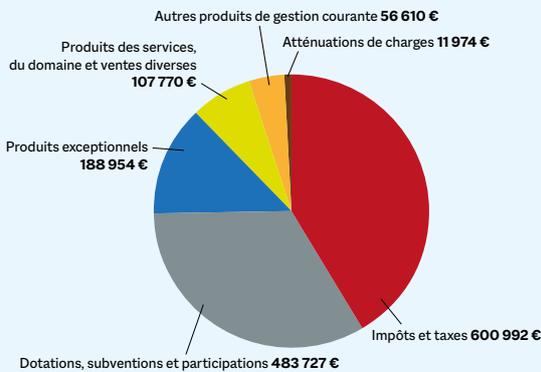


DÉPENSES

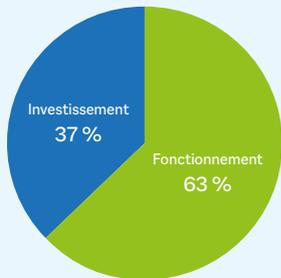
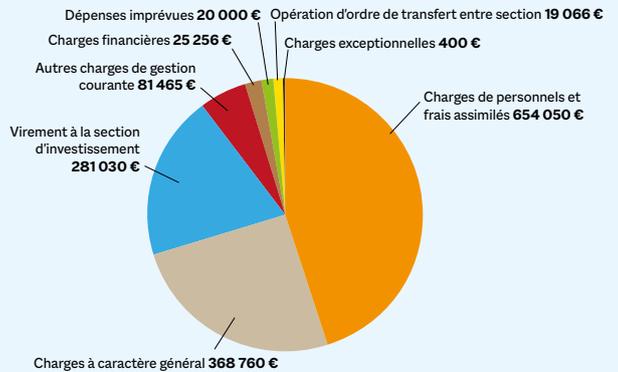


FONCTIONNEMENT 1 450 027 €

RECETTES



DÉPENSES



Répartition INVESTISSEMENT / FONCTIONNEMENT

Dans le cadre de la Commission Finances, la Commune de Montbizot établit deux budgets annuels :

- un budget primitif (BP) construit en novembre et voté en décembre de l'année n-1,
- un budget supplémentaire (BS) construit en mars et voté en avril de l'année en cours.

Préalablement au budget primitif qui a été voté lors du conseil municipal du 17 décembre 2020, la commission finance s'est réuni deux fois lors de réunions de Débat d'Orientation Budgétaire. Ces commissions ont permis de définir les principales orientations des projets tant en section de fonctionnement et d'investissement.

Laurent CAURET, Adjoint aux finances.

Proposition de Dépenses : Investissement 2021

Projets	Montant au BP
Travaux en régie	3 000 €
Energie - Electricité	60 000 €
Alimentation	50 000 €
Ateliers entre les générations	1 000 €
Conseil Municipal jeune	2 500 €
Journée Citoyenne	10 000 €
Réfection du mur	9 000 €
Fleurissement et Fournitures de voiries	6 000 €
Livres pour bibliothèque scolaire	1 000 €
Fournitures scolaire	7 860 €
Entretien bâtiments publics	8 000 €
Fresque Ecole	6 000 €
Entretien autres bâtiments	8 000 €
Entretien de voiries	30 000 €
Entretien des réseaux	10 000 €
Etude Salle Polyvalente, Maison des associations,	30 000 €
Local Technique, Base de Loisirs & camping	
Urbanisation, ATESART, RGPD	10 000 €
Animations culturelles	10 000 €
TOTAL	253 360 €

Proposition de Dépenses : Fonctionnement 2021

Chapitre/ articles	Projets	Montant au BP
20 - Immobilisations corporelles		4 238,40 €
202	Modification PLU	338,40 €
2051	Segilog	3 900 €
21 - Immobilisations corporelles		248 953,46 €
2111 - Terrains nus	Acquisition du terrain FREULON	30 000 €
	Report viabilisation terrains	11 772 €
2116 - Cimetière	Réfection du mur du cimetière	9 000 €
2121 - Plantations d'arbres et arbustes	Haies Chemin de la Perrière	3 000 €
	Un enfant, Un arbre	1 000 €
21312 - Bâtiments scolaires	Chalet école	1 500 €
2151 - Réseaux de voiries	Viabilisation réseaux des terrains + fibre rue du Rocher	10 000 €
	Passerelle	60 000 €
21578 - Autre matériel et outillage	Achat matériels pour les services techniques	4 044 €
2183 - Matériel de bureau	Borne accueil + Informatique	5 334,80 €
2184 - Mobilier	Mobilier Mairie	12 000 €
	Divers	1 000 €
	Report commande UGAP	144 €
2188 Autres immobi. corpo.	Aménagement Camping et Base de loisirs	100 158 €
23 - Immobilisations en cours		517 692 €
2313 - Construction	Local Canoë	20 000 €
	Local Technique	75 000 €
	Report Honoraires Cantine	2 719 €
	Rue de la Violetterie	400 000 €
2315 - Installation, matériel et outillage	MO	12 393 €
	ATESART	2 580 €
	Résine plateau	5 000 €
TOTAL		770 884 €

DÉCORATIONS DE NOËL



Le 4 décembre 2020, élus et bénévoles ont confectionné les décorations qui ornent notre commune. Ces décorations ont été mises en place le lendemain, les guirlandes ont été posées dans les sapins, sur la façade de la mairie.

Le village de Noël a retrouvé sa place devant la salle polyvalente, au milieu des branchages et des lumières.

Tarifs des salles

SALLE POLYVALENTE (120 personnes - Salle : 130 m²)

	Tarif été du 16/04 au 15/10	Tarif hiver du 16/10 au 15/04	Tarif été du 16/04 au 15/10	Tarif hiver du 16/10 au 15/04
LES PARTICULIERS				
	Habitant de la Commune Personnel communal		Habitant hors Commune	
Vin d'honneur	86 €	121 €	116 €	151 €
Location journée (9h - lendemain 8h)	262 €	332 €	332 €	402 €
Location Week end (9h - lendemain 22h)	353 €	473 €	472 €	573 €
Caution	500 €			
Arrhes	100 € sauf vin d'honneur			
Heure de ménage	50 €			

LES ASSOCIATIONS

	Association de la Commune		Association hors Commune	
Concours de cartes, soirée théâtre, concert, repas, sauterie, buffet campagnard,	90 €	125 €	120 €	155 €
1 ^{er} repas ou soirée payante de l'année	GRATUIT		/	/
Arbre de Noël, école, cantine	GRATUIT		/	/
Galettes, syndicats, réunions politiques, associations, mutualité, centre social	10 €	45 €	15 €	50 €
Caution	500 €			
Heure de ménage	50 €			

*Seuls les verres sont prêtés pour les vins d'honneur

SALLE du PONT D'ORNE (50 personnes - Salle : 56 m²)

HABITANTS	De la Commune		Hors Commune	
Vin d'honneur (4 h. max. avec réservation 2 mois à l'avance)	86 €	121 €	107 €	142 €
Cuisine et salle pour une journée	167 €	237 €	198 €	268 €
Cuisine et salle pour le week-end	267 €	337 €	330 €	400 €
Salle pour réunion	15 €	50 €	20 €	55 €
Salle pour sépulture	20 €	50 €	20 €	55 €
Caution	500 € (sauf sépulture)			
Arrhes	100 € sauf vin d'honneur et sépulture			
Heure de ménage	50 €			

*Il est précisé qu'il n'y a pas de prêt de vaisselle, seuls les verres seront prêtés pour les vins d'honneur et que le ménage non fait sera facturé en sus à raison de 50 € de l'heure.

Randonnées



La Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe, en lien avec l'Office du tourisme vient d'éditer un recueil de circuits de randonnées pédestres (18), cyclistes (9) et à cheval (1) sur l'ensemble du territoire.

Outre les itinéraires et les cartes, les dépliants abordent l'histoire, apportent des précisions géographiques et pratiques pour aider à profiter des belles balades.

Les associations de randonnées du secteur ont apporté leur aide et leur expertise, et ont commencé à mettre en place le balisage sur le terrain.

Encore un peu de patience pour ce travail considérable soit effectif sur l'ensemble des tracés. Disponible à la Mairie de Montbizot ou à l'Office du Tourisme, 36 rue du Général Leclerc, Ballon au prix de 7 €.

Une balade originale à Montbizot

Locations de Canoë Kayak auprès de la commune de Montbizot

Découvrez lors d'une balade, l'Orne Saonoise et la Sarthe comme vous ne les avez jamais vues, dans un petit coin de verdure calme et reposant à votre rythme et en toute sécurité. La faune riche et la flore vous enchanteront.

Tarif 12 €/jour. Renseignements à la mairie.

Rangement du local canoë et de la grange

Au petit matin de ce samedi 26 septembre, les membres du Conseil municipal se sont retrouvés pour vider la grange - en cours de cession - et réorganiser le local canoë, au terrain des loisirs.

Les employés communaux avaient préparé le terrain au cours de la semaine précédente en évacuant tout ce qui les concernait.

Un tri sévère devait être fait pour libérer de l'espace de rangement et rationaliser le stock.

Plusieurs groupes se sont constitués pour regrouper le matériel autour de l'activité canoë, gérer les équipements de l'association du Patrimoine, évacuer vers la déchetterie tout ce qui était inutilisable, déplacer les bacs de jardinerie vers le jardin partagé et le mobilier urbain vers son espace de rangement, placer dans le Local canoë hors d'eau le mobilier municipal.

Ce travail a pu s'effectuer grâce au matériel mis à disposition par les employés communaux et par le prêt d'une remorque agricole. Un café croissant a agrémenté la pause.

Au gré des découvertes, ce rangement a permis de raviver des souvenirs, tels les comices, les soirées théâtre et la vie associative.

Cette journée s'est passée dans une ambiance très conviviale et cependant efficace.

Merci à tous pour votre participation.

SAINTE-JAMME TENNIS DE TABLE



Avec 100 licenciés à fin octobre, la saison 2020/2021 est très bien répartie pour le club de TENNIS de TABLE de Sainte-Jamme qui se place toujours parmi les 5 premiers clubs Sarthois dans un contexte de baisse générale des licenciés au niveau départemental et régional. Nous avons embauché Axel DAVID en CDI à partir de fin août après son année en contrat d'apprentissage BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

Son contrat de 20h semaine lui permet d'encadrer tous les créneaux réservés aux jeunes mais aussi aux plus anciens le mercredi matin.

Le club propose de nombreux créneaux pour tous les publics à la fois en compétition et en loisir. A noter deux créneaux particuliers pour le baby ping (4 à 7 ans) (photo 1) le samedi de 10h à 11h, les vétérans le mercredi de 9h30 à 11h00. Ce créneau «loisir» est également ouvert à toutes les personnes qui sont disponibles à ces heures ci le mercredi.

A noter la création d'un créneau Fit Ping (mélange de fitness, musculation, cardio et tennis de table) le jeudi soir de 19h15 à 20h15. Les séances encadrées par Axel DAVID rencontrent un vif succès. Mesdames, venez nous rejoindre !

Il est toujours temps de s'inscrire... Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet www.saintejammett.com ou au 06.95.13.08.56. ou [f Sainte-Jamme Tennis de Table](https://www.facebook.com/Sainte-Jamme-Tennis-de-Table).

Personne à contacter :
Francis HERVÉ
francis.herve72@orange.fr
Tél. : 06 95 13 08 56

Personne à contacter :
Francis HERVÉ
francis.herve72@orange.fr
Tél. : 06 95 13 08 56

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE ASSOCIATIVE HARMONIA Année 2020/2021



L'école de Musique intercommunale associative Harmonia a fait sa rentrée avec trente et un nouveaux inscrits, représentant au total 97 élèves.

Un nouveau cursus en Formation Musicale, basé sur des jeux en pratiques collectives a été mis en place dès la rentrée. Les élèves pourront ainsi avoir le même enseignement

sur nos trois sites. L'école propose des ateliers ouverts à tous, que vous soyez élève ou non de l'école : atelier Chansons, atelier Guitares, Orchestre, Klezmer et atelier Création. **Prochaines prestations :** **Concerts élèves** le 18/12 La Guierche, le 13/02 Teillé, le 22/03 Montbizot, le 21/05 Ballon St Mars et le 05/06 St-Jean-d'Assé.

L'Heure du Conte : le 23/01 Bibliothèque de Ste-Jamme-sur-Sarthe et le 17 Avril (lieu à confirmer).
Pour plus de renseignements : Cécile CHEVALLIER-NIESSERON, Directrice,
Tél. : 06 38 41 26 40
ou cecile.chevallier.harmonia@orange.fr

ORI-Game-I

Pour découvrir et partager de nouveaux jeux de société

Le vendredi soir, pour bien finir la semaine, les membres de l'association, adultes et ados, se retrouvent pour quelques parties de jeux: Célestia, Museum, Pandemic, Aventuriers du rail, Code names, Petites bourgades, Mysterium,... et bien d'autres. Chacun peut partager une nouvelle découverte, on peut aussi prendre plaisir à rejouer un jeu que l'on connaît déjà. Concentration et stratégie sont au rendez-vous, mais aussi convivialité. Après une interruption liée à la situation sanitaire, nous avons repris notre activité hebdomadaire avec un protocole adapté.

OrigameI intervient aussi sur diverses manifestations locales pour animer des temps de jeux pour différents publics. Ainsi nous avons participé à des manifestations avec la bibliothèque de la Guierche, avec le local ados de Joué l'Abbé, à la Maison des Projets. Nous sommes aussi partenaires de la Médiathèque Ludibulle à la Bazoge pour les soirées jeux mensuelles.

Pour tous renseignements :

[f https://fr-fr.facebook.com/pg/OriGameI72/](https://fr-fr.facebook.com/pg/OriGameI72/)

ou par mail : asso.origamei@gmail.com

Pour plus d'informations vous pouvez également contacter notre président Guillaume Guittonneau au **06 15 11 41 72**.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE de Montbizot, en partenariat avec la MDP de Ballon, organise **une course de caisse à savon le dimanche 19 Septembre 2021**. La construction de celle-ci est faite à partir de matériaux de récupération. Nous recherchons des tubes de ferraille, des fers plats, des planches d'aggloméré et de contreplaqué, de la quincaillerie (vis, goupilles, boulonnerie...), des vieilles chaises... Si vous souhaitez nous faire un don, merci de nous contacter à : caisseasavon2021@gmail.com ou au **06 74 40 46 40**. Ces dons seront mis à la disposition de tous les participants.

Frédéric Poirauveau
(Vice-Président de l'APEM)

LES ATELIERS ESTIM DE MONTBIZOT

Créée en janvier 2010, l'Association les Ateliers ESTIM est une structure d'insertion par l'activité. Elle accueille chaque année environ 60 salariés à temps partiel. Son objectif est d'accompagner ces personnes afin qu'elles retrouvent un emploi ou intègrent une formation professionnelle.

Nos activités :

- Travaux d'entretien d'espaces verts et du bâtiment (uniquement en direction des collectivités et entreprises, nous n'intervenons pas chez les particuliers),
- Production de légumes
- Recyclerie : collecte de différents dons, valorisation et revente dans notre boutique.

L'activité recyclerie des Ateliers ESTIM

Les Ateliers ESTIM collectent des biens et équipements encore en état mais dont les propriétaires souhaitent se séparer. Ils doivent être en bon état et propres,

même s'ils présentent des traces d'usage. L'Association les revend à toute personne qui souhaite leur redonner une seconde vie. L'association n'achète pas les objets et ne fait pas de retrait à domicile.

Les Ateliers ESTIM sont ouverts pour les achats et les dons aux horaires suivants :

Les mardis, mercredis et jeudis : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Personne à contacter :

M. Bernard PLEUVRY, Président de l'Association

Les Ateliers ESTIM - ZA de Monthéard - 72380 Montbizot

Tél. : 02 43 20 03 55

e-mail : ateliers.estim.montbizot@orange.fr

[f https://www.facebook.com/ateliers.estim](https://www.facebook.com/ateliers.estim)

Usagers du TER



En 2020, il y a eu beaucoup de perturbations (grève en début d'année, puis covid 19). Notre Assemblée Générale prévue en mars 2020 a été annulée

(confinement). En raison de la situation sanitaire, nous ne savons, à l'heure actuelle, si nous pourrions en organiser une en 2021. Les travaux pour la réfection des zones où les trains circulaient à 70 km/h au lieu de 140 km/h, ont commencé fin septembre et sont terminés depuis. Les trains ont retrouvé leur vitesse normale le 13 décembre 2020, date correspondant au changement d'horaires bi-annuel.

Si nous voulons que les trains continuent de circuler entre Le Mans et Alençon et au-delà,

nous devons utiliser au maximum ce moyen de transport. Plus la fréquentation de la ligne sera importante, plus nous aurons la possibilité d'obtenir de nouveaux arrêts.

L'intervention répétée de notre association a permis d'obtenir d'autres arrêts : du lundi au vendredi, un train toutes les 30 minutes, le matin, dans le sens Alençon-Le Mans et le soir, dans le sens Le Mans-Alençon et d'autres dans la journée.

Vous avez la possibilité d'acheter des billets (TGV intercitys, TER) à l'accueil du Super U de Ste-Jamme.

Des fiches horaires sont à votre disposition en mairie et à Super U. Les horaires actuels ne tiennent pas compte du futur arrêt Hôpital-Université puisque celui-ci sera mis en service au plus tôt à l'été 2023.

Emprunter les transports en commun permet de freiner le réchauffement climatique donc de respecter la planète.

ass.usagers.ter.lemans.alencon@gmail.com

Gym volontaire Ste-Jamme / Montbizot

C'est dans une ambiance particulière mais dynamique et dans un grand respect des normes sanitaires qu'ont repris les cours de gymnastique volontaire, le 14 septembre 2020, dans la salle du gymnase de Ste-Jamme pour les COURS ADULTES, PILATES et DO IN et à la salle des fêtes de Montbizot, pour les SENIORS.

LE LUNDI de 14h45 à 21h40 : cours ADULTES au gymnase de Ste-Jamme avec Cécile,

LE MARDI de 9h15 à 11h45 : cours SENIORS salle des fêtes à Montbizot avec Nathan,

NOUVEAUTÉ pour la SAISON 2020-2021

2 nouveaux cours ont été ouverts :

DO IN le MARDI de 17h30 à 18h30 ou de 19h à 20h accessibles à tous avec Stéphanie

Il s'agit d'une technique d'automassage alliant postures, mouvements et étirements.

Le DO IN vise à stimuler les grandes fonctions du corps : respiration, circulation, digestion, énergie et système nerveux et permet d'entretenir son autonomie et sa santé.

PILATES le SAMEDI de 10h à 11h et de 11h à 12h avec Cécile

Pour tout renseignements :

gym.ste.jamme.montbizot@gmail.com

ou auprès de la secrétaire au **06 62 84 11 18**

Véronique SAMPAIO -COELHO et le bureau

VIE DES ENTREPRISES

Une nouvelle micro entreprise vient de voir le jour à Montbizot **Christian «services»**, une entreprise de services à la personne.

Natif de Montbizot, cinquantenaire dynamique, je reviens parmi vous, après de nombreuses années passées en région Parisienne.

J'avais envie de retrouver, un environnement naturel et de travailler près de la nature.

Je vous propose, d'entretenir vos jardins, tonte pelouse, taille de haie, nettoyage du potager, petits travaux etc...

Mon but : satisfaire et établir une relation client de « confiance et respect ».

Je suis à votre écoute et votre service.

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Tél. : 06 27 12 64 56.

N'hésitez pas à me contacter.



Christian "Services"
MONTBIZOT

Montage meubles.
Pose étagères . tringles etc...

Entretien / Jardinage
Fraisage / Taille de haie / Tonte de pelouse / etc ...

étudie toutes propositions

tel 06.27.12.64.56

Répar'vitordi

Dépannage à domicile PC et Tablettes.

Avec plus de 10 ans de connaissances personnelles dans l'informatique, je vous propose mes services de dépannage à domicile ou à mon atelier sur la réparation de PC fixe, PC portables ou tablettes.

Personne à contacter :

M. Courrier Kevin

Tél. 06 49 72 87 65

reparvitordi@gmail.com



Répar'vitordi

Dépannage à domicile

Réparations PC fixe

Ordinateurs portables

Tablettes





L'association **Maison Des Projets** est le centre social du territoire Maine Cœur de Sarthe, mobilisé auprès de treize communes. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et de proximité qui répond aux attentes ainsi qu'aux besoins des habitants. Il propose des services et des activités tout au long de l'année afin de participer activement à l'animation de la vie locale et sociale, en partenariat avec les acteurs sociaux, éducatifs et culturels du territoire. Le siège social se situe à Ballon-Saint-Mars et compte plusieurs structures disséminées sur le territoire Maine Cœur de Sarthe.

Les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires et le mercredi. Ils proposent également des séjours durant l'été et sont répartis par tranche d'âge sur trois sites à Montbizot et La Bazoge.

Les animateurs jeunesse sont présents dans les collèges sur les pauses méridiennes et proposent des « animations ados » pendant les vacances scolaires. Des espaces jeunes sont accessibles dès la 6^e à La Bazoge, Ballon-Saint-Mars, Saint-Jean-d'Assé et Joué-l'Abbé.

L'équipe famille propose des sorties et des animations pour renforcer les liens entre enfants et parents. Enfin, la vie locale développe les projets des habitants et l'épicerie solidaire fournit une aide alimentaire à ses bénéficiaires.

Personne à contacter :

Romain LEROY, chargé de communication, 06 33 00 81 80

Information sur le nouveau service de Paiement de proximité de la Direction générale des Finances publiques

Depuis le 28 juillet 2020, la Direction générale des Finances publiques **propose aux usagers un nouveau service de paiement de proximité chez les buralistes agréés affichant ce logo.**



A ce jour, dans notre département, plus de 80 buralistes-partenaires* répartis sur plus de 40 communes (nombre en augmentation d'un tiers depuis cet été) ont adhéré à ce dispositif, qui rencontre un réel succès. La Sarthe dispose désormais d'un réseau étendu et dense, susceptible d'évoluer encore, qui doit permettre de répondre de manière satisfaisante aux attentes de la population.

A titre d'exemple, les buralistes sarthois ont encaissé depuis la fin juillet près de 2 000 paiements (46% concernent les factures locales, 43 % concernent l'impôt et 11 % les amendes). Les deux tiers sont réglés par carte bancaire.

Pour rappel, les grands principes de ce dispositif :

Il permet de payer en espèces (dans la limite de 300 €) ou par carte bancaire les impôts (dans la limite de 300 €), les amendes, les factures de cantine, de crèche, d'hôpital dont

les avis comprennent un datamatrix (QR code) et l'information qu'ils sont payables chez un buraliste agréé.

Le service est sécurisé : le paiement est sécurisé grâce à un QR code ; il y a la possibilité de consulter l'historique des paiements ou de recevoir un reçu nominatif sur demande ; Le paiement s'effectue en toute confidentialité : la facture n'est pas confiée au buraliste : elle est scannée et payée par l'usager, qui ne lui communique aucune information de nature personnelle.

* la liste des buralistes est disponible par commune sur le site : <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

L'état CIVIL

NAISSANCES

- BLIN Maëlan Owen, né le 16/08/2020
- PAPILLON Blaise, né le 2/09/2020
- MENARD Matthias, né le 19/09/2020
- DEVEAU Mahélya, née le 29/09/2020
- BESNARD Nolan, né le 10/10/2020
- POTTIER POUSSE Noé, né le 25/10/2020
- LESCAONF Mattia, né le 6/11/2020
- OLLIVIER Alphonse, né le 21/11/2020
- LECRENAY Lenny, né le 23/11/2020
- HARDOUIN Prune, née le 28/11/2020

MARIAGES

- RIVIEREAU Cassandra & GAUTHIER Noémi, le 8/08/2020
- CARPINELLI Gianni & KULIKOWSKI Lucie, le 18/09/2020
- CHESNIER Charlie & LARQUET Alisson, le 26/09/2020
- MORÉ Julien & PIERSON Jenny, le 31/10/2020

A RETENIR...

Informations mairie

- **Horaires d'ouverture :**
 - Mardi, mercredi, jeudi et samedi de 8 h 45 à 11 h 45
 - Vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 30 sauf période de vacances scolaires, fermé tous les après-midis)
 - Téléphone : **02 43 27 60 44**
 - Fax : **02 43 27 86 03**
 - e-mail : **accueil@mairiemontbizot.fr**
 - site web : **www.mairiemontbizot.fr**
- Le secrétariat de Mairie peut vous aider dans vos démarches administratives (inscription sur listes électorales, carte grise, passeport, carte d'identité, déclaration de travaux, permis de construire...)
- site web CDC : **www.mainecoeurdesarthe.fr**

Agence Postale Communale

- Place de la mairie : **02 43 14 24 00**
- Du mardi au samedi de 9 h 00 à 11 h 45

Les urgences

- Les pompiers : **18 ou 112**
- La gendarmerie : **17**
- Le SAMU : **15**
- Le centre anti-poison : **02 41 28 21 21**
- Pharmacie : **0825 12 03 04**

Ce bulletin, préparé par la commission «Communication, Bulletin», est tiré à 800 ex. Directeur de la publication : Alain Besnier
 Mise en page, impression :
 Cemjika Pao - Le Mans - (06 21 52 87 05 - www.cemjika.com)

